

Direction Générale des Services
DGS/FJD/IC

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2018

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'An Deux Mil Dix Huit, le Dix Février à Huit heures Trente, le Conseil Municipal de ROMILLY-SUR-SEINE, composé de 33 membres en exercice, légalement convoqué le 30 janvier 2018, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric VUILLEMIN, Maire.

PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : Eric VUILLEMIN - Jacques BEAUJEAN - Marie-Thérèse LUCAS - Jérôme BONNEFOI - Annie ROUSSEAU - Jean-Paul HAHN - Martine JUTAND-MORIN - Christophe BOUCHUT - Clarisse MILLET - Richard RENAUT - Jacques BENOIT - Jean-Claude LELOUARD - Dominique BEAUJEAN - Jean-François BESNARD - David FARIA - France COLIN - Cécile BAUDESSON - Renée BAYOLLE - Florinda PERROT - Vandhara KEOMANY - Thérèse MARTIN - Martine RICHARD - Serge WASMER - Véronique DELIGNY - Jean-Albert HOSDEZ - Pierre MATHIEU - Pierre DICHAMP - Dany BOUTEILLER - Jean-Patrick VERNET et Béatrice BERGERON, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

Ont donné pouvoir : Emilie CAMUSET à Annie ROUSSEAU - Hélène TURQUIN à Pierre MATHIEU - Jean-Michel LEVEILLE à Jean-Patrick VERNET.

Monsieur Jean-Patrick VERNET a été désigné Secrétaire de séance.

Le 30 Janvier 2018

DGS/FJD/IC

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 FEVRIER 2018

CONVOCATION

Cher(e) Collègue,

Je vous invite à participer à la séance ordinaire du Conseil Municipal, qui se tiendra en Mairie, Salle du Conseil Municipal :

SAMEDI 10 FEVRIER A 8 HEURES 30.

L'ordre du jour sera le suivant :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

INFORMATION :

RAPPORTEUR : ERIC VUILLEMIN

Dernier bilan de SNCF DÉVELOPPEMENT.

URBANISME - FONCIER :

RAPPORTEUR : MARTINE JUTAND-MORIN

1) Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

FINANCES :

RAPPORTEUR : DOMINIQUE BEAUJEAN

2) Elaboration du Budget Primitif de l'exercice 2018 - Débat sur les Orientations Budgétaires.

3) Transferts de crédits inscrits en dépenses imprévues du budget annexe service Assainissement et du budget annexe Cinéma Municipal sur l'exercice 2017.

SERVICES TECHNIQUES :**RAPPORTEUR : JACQUES BEAUJEAN**

4) Offre de concours pour la mise en place de trois conteneurs enterrés sur le parking du cimetière du Champ Chardon.

RAPPORTEUR : JEROME BONNEFOI

5) Convention de servitude sur le domaine privé communal avec la Société Losange Déploiement relative à l'implantation d'un sous-répartiteur optique - SRO n°10-032-173 situé 12 rue Jean Moulin.

EDUCATION :**RAPPORTEUR : MARIE-THERESE LUCAS**

6) Participation aux frais de fonctionnement annuel de l'Ecole Sainte-Anne pour les années 2017/2018 - 2018/2019 - 2019/2020 - Détermination du forfait communal.

7) Proposition de redécoupage des secteurs scolaires à partir de la rentrée 2018/2019.

8) Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire.

9) Construction d'une école maternelle rue Gornet-Boivin - Demandes de subventions au titre du contrat de ruralité.

10) Construction d'une école élémentaire rue Gornet-Boivin - Demandes de subventions au titre du contrat de ruralité.

COEUR DE VILLE :**RAPPORTEUR : MARIE-THERESE LUCAS**

11) Attribution d'une aide pour la reprise d'une boutique de fleuriste à la SARL FLORINE - Enseigne Capucine.

VIE ASSOCIATIVE :**RAPPORTEUR : DAVID FARIA**

12) 6ème tour international de cyclisme à Romilly-sur-Seine - Soutien financier à l'Association « Tour des portes du Pays d'Othe ».

RAPPORTEUR : RICHARD RENAUT

13) Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association Romilly SPORTS 10 – Section Cyclisme.

DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.**RAPPORTEUR : ERIC VUILLEMIN****QUESTIONS DIVERSES**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Eric VUILLEMIN.

URBANISME - FONCIER :**RAPPORTEUR : MARTINE JUTAND-MORIN**

1) Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

A débattu sur le projet de PADD du PLUi, porté par la CCPRS.

N'enregistre aucune observation, le PADD est validé.

FINANCES :**RAPPORTEUR : DOMINIQUE BEAUJEAN**

2) Elaboration du Budget Primitif de l'exercice 2018 - Débat sur les Orientations Budgétaires :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Prend acte des orientations budgétaires présentées dans le rapport ci-joint, par Madame Dominique BEAUJEAN, au titre de l'exercice 2018.

Note que cette présentation, intervenue dans le délai fixé à l'article L.2312-1 - 2ème alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, a été suivie immédiatement d'un débat.

Dit qu'il sera tenu compte de ces orientations budgétaires dans l'élaboration du projet de Budget Primitif de l'exercice 2018.

3A) Transferts de crédits inscrits en dépenses imprévues du budget annexe service Assainissement sur l'exercice 2017 :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Décide de procéder aux deux transferts de crédits inscrits en dépenses imprévues du budget annexe service assainissement sur l'exercice 2017 effectués par le Maire, en application des articles L.2322-1 et L.2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et dans les conditions ci-dessous précisées :

CHAPITRE /NATURE	LIBELLE	OBJET	MONTANT
022/022	Dépenses imprévues	Virement au compte de dépense par nature	- 13 130 €
67/671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Indemnités de résiliation	+ 13 130 €

CHAPITRE /NATURE	LIBELLE	OBJET	MONTANT
020/020	Dépenses imprévues	Virement au compte de dépense par nature	- 2700 €
040/1391	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	Etalement des subventions	+ 2700 €

3B) Transferts de crédits inscrits en dépenses imprévues du budget annexe Cinéma Municipal sur l'exercice 2017 :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Décide de procéder au transfert de crédits inscrits en dépenses imprévues du budget annexe cinéma municipal effectué par le Maire, en application des articles L.2322-1 et L.2322-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et dans les conditions ci-dessous précisées :

CHAPITRE /NATURE	LIBELLE	OBJET	MONTANT
020/020	Dépenses imprévues	Virement au compte de dépense par nature	- 400 €
040/13911	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables	Etalement des subventions	+ 400 €

SERVICES TECHNIQUES :

RAPPORTEUR : JACQUES BEAUJEAN

4) Offre de concours pour la mise en place de trois conteneurs enterrés sur le parking du cimetière du Champ Chardon :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Sollicite ce fonds de concours d'un montant de 12 901,00 euros pour la mise en place de trois conteneurs enterrés sur le parking du cimetière du Champ Chardon.

Charge Monsieur le Maire de recouvrer cette somme pour le compte de la Ville.

RAPPORTEUR : JEROME BONNEFOI

5) Convention de servitude sur le domaine privé communal avec la Société Losange Déploiement relative à l'implantation d'un sous-répartiteur optique - SRO n°10-032-173 situé 12 rue Jean Moulin :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Approuve la présente Convention pour la mise en place d'un sous-répartiteur optique – SRO n°10-032-173 dont notamment une armoire technique et ses dispositifs annexes, y compris l'alimentation électrique et l'enfouissement des artères de télécommunications et leurs dispositifs annexes enterrés, sur la parcelle cadastrée BD n°510, pour mettre en place un réseau très haut débit à l'initiative et à la charge de la Région Grand-Est.

Autorise le Maire, ou son représentant, à signer la convention ainsi que tout document à intervenir dans cette affaire.

EDUCATION :**RAPPORTEUR : MARIE-THERESE LUCAS**

6) Participation aux frais de fonctionnement annuel de l'Ecole Sainte-Anne pour les années 2017/2018 - 2018/2019 - 2019/2020 - Détermination du forfait communal :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Donne son accord pour le versement de 650€ par élève pour l'année scolaire 2017/2018 avec la possibilité de le reconduire 2 fois à la condition expresse que le coût d'un élève dans les écoles publiques de Romilly-sur-Seine ne soit pas inférieur au forfait versé.

Approuve la convention transactionnelle fixant le forfait d'externat accordé à l'école Sainte-Anne par la Commune de Romilly-sur-Seine, au montant de 650 euros, avantages en nature inclus, par élève pour l'année scolaire 2017/2018.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer pour chaque année scolaire une nouvelle convention.

Dit que cette dépense sera inscrite à chacun des budgets annuels concernés.

7) Proposition de redécoupage des secteurs scolaires à partir de la rentrée 2018/2019 :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Approuve le redécoupage des secteurs scolaires avec les modifications suivantes :

Rattachement des rues suivantes vers le secteur Mignonnette (pour la maternelle uniquement) :

- Avenue du Château
- Rue Carnot
- Rue de l'Union
- Rue de la Concorde
- Rue de la Grille
- Rue Delescluze

- Rue des Boers
- Rue Gabriel Willaume
- Rue Gelhay
- Rue Gornet Boivin jusqu'au 80 et 99
- Rue Henri Barbusse
- Rue Jules Jacquemin
- Rue Lacour
- Rue Marceau
- Rue Mignard
- Avenue du Haut du Chêne
- Rue Saint Antoine
- Rue Saint Servais
- Rue Thénard
- Rue Traversière
- Rue Victor Hugo jusqu'au 24 et 37

Rattachement des rues suivantes vers le secteur Mignonnette :

- Rue de la Chaumière
- Rue Mignonnette à partir du 55 et 68
- Rue Sainte Geneviève
- Rue Gornet Boivin à partir du 198 et 237

De la rue suivante vers le secteur Romain Rolland :

- Rue du Docteur Calmette

La liste complète des rues par secteurs scolaires est jointe en annexe.

8) Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire :

Question reportée au prochain Conseil Municipal.

9) Construction d'une école maternelle rue Gornet-Boivin - Demandes de subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter des aides financières dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Approuve le plan de financement suivant :

• Subvention Conseil Départemental	33 660,00 €,
• Subvention Etat (D.E.T.R.)	200 000,00 €,
• Dotation de Soutien à l'Investissement Local	100 000,00 €,
• FCTVA (16,404 % du montant TTC)	254 411,00 €,
• Ville de Romilly-sur-Seine	962 839,00 €,

Sollicite également, l'autorisation de commencer les travaux avant notification des aides escomptées.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les documents se rapportant à la présente délibération.

10) Construction d'une école élémentaire rue Gornet-Boivin - Demandes de subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter des aides financières dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Approuve le plan de financement suivant :

• Subvention Conseil Départemental	42 240,00 €,
• Subvention Etat (D.E.T.R.)	200 000,00 €,
• Dotation de Soutien à l'Investissement Local	100 000,00 €,
• FCTVA (16,404 % du montant TTC)	247 183,00 €,
• Ville de Romilly-sur-Seine	917 422,00 €.

Sollicite également, l'autorisation de commencer les travaux avant notification des aides escomptées.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les documents se rapportant à la présente délibération.

COEUR DE VILLE :

RAPPORTEUR : MARIE-THERESE LUCAS

11) Attribution d'une aide pour la reprise d'une boutique de fleuriste à la SARL FLORINE - Enseigne Capucine :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, (27 VOIX POUR, 1 ABSTENTION ET 4 VOIX CONTRE) :

Précise que Monsieur le Maire est sorti de la salle, et n'a pas pris part au vote.

Accorde une aide mensuelle de 135 euros pendant 36 mois.

Autorise Monsieur le Maire, ou son délégataire, à signer tout document administratif lié à cette décision.

Informe que la dépense correspondante est inscrite au budget.

VIE ASSOCIATIVE :**RAPPORTEUR : DAVID FARIA**

12) 6ème tour international de cyclisme à Romilly-sur-Seine - Soutien financier à l'Association « Tour des portes du Pays d'Othe » :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Attribue à l'association « Tour des Portes du Pays d'Othe » une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 5 000 €.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder au mandatement de la somme précitée.

Précise que les crédits seront inscrits au budget 2018.

RAPPORTEUR : RICHARD RENAUT

13) Attribution d'une subvention d'équipement à l'Association Romilly SPORTS 10 – Section Cyclisme :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Précise que Monsieur BOUTEILLER est sorti de la salle, et n'a pas pris part au vote.

Attribue à l'association Romilly Sports 10 – section Cyclisme, une subvention d'équipement de 1 500 euros.

Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder au mandatement de la somme précitée.

Précise que les crédits seront inscrits au budget 2018.

DECISIONS L.2122.22**RAPPORTEUR : ERIC VUILLEMIN**

14) Ratification des décisions prises par Monsieur le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES DELIBERATION, A L'UNANIMITE :

Prend acte du compte rendu fait par Monsieur le Maire sur les décisions référencées sous les n°L.17.178 à L.17.180 du 24 octobre 2017 au 25 octobre 2017 L.17.183 du 27 octobre 2017 L.17.185 à L.17.197 du 3 novembre 2017 au 6 novembre 2017 L.17.200 à L.17.226 du 7 novembre 2017 au 13 décembre 2017 L.17.258 du 27 décembre 2017 L.18.001 du 9 janvier 2018 L.18.019 du 24 janvier 2018 dans le cadre de cette délégation de missions, telles qu'elles sont détaillées, ci-après :

N° L.17.178 du 24 octobre 2017

Occupation à titre précaire et révocable – Renouvellement de la convention relative à l'implantation d'un pylone et d'équipements techniques complémentaires dans l'enceinte du stade municipal Bardin-Gousserey situé à Romilly-sur-Seine, rue Magenta, signée entre la Société Anonyme Orange France et la Ville de Romilly-sur-Seine – Signature d'un contrat de bail pour l'installation d'équipements radiotéléphoniques avec la Société Orange.

N° L.17.179 du 25 octobre 2017

Organisation à Romilly-sur-Seine de deux concerts de l'Orchestre Symphonique de l'Aube – Signature d'une convention de partenariat avec le Département de l'Aube, afin de préciser les modalités de déroulement de ces manifestations programmées au cours de la saison culturelle 2017/2018.

N° L.17.180 du 25 octobre 2017

Mise à disposition gratuite à l'Association « M.J.C. Jean Guillemin » d'une salle de la Maison de l'Enfance.

N° L.17.183 du 27 octobre 2017

Convention d'occupation du domaine public entre la commune de Romilly-sur-Seine et Electricité De France Occupation à titre précaire et révocable – Résiliation du contrat en date du 15 juillet 2013.

N° L.17.185 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Isabelle GRANDIN, née COGNON.

N° L.17.186 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Christiane TACITA, née NOEL.

N° L.17.187 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Evaristo FONSECA.

N° L.17.188 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Marie-Louise CLERGE, née BORDAS.

N° L.17.189 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Annie PIGEON, née THEVENON.

N° L.17.190 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans l'espace cinéraire du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Geneviève DEMARET, née RENAULD.

N° L.17.191 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Alain GUILLEMIN.

N° L.17.192 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Roger G'SPANN.

N° L.17.193 du 3 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Annick SCAULTZ, née BRIET.

N° L.17.194 du 6 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Nicole CORDON, née CAMUSET.

N° L.17.195 du 6 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Robert GOYARD.

N° L.17.196 du 6 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Micheline FEVRE, née GUILLEMARD.

N° L.17.197 du 6 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Jeannine FOURNY, née DUBOIS.

N° L.17.200 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur LAJOINIE, Responsable d'unité l'UDAF de l'Aube agissant pour le compte de Madame Huguette JUGE.

N° L.17.201 du 7 novembre 2017

Concession de terrain cinéraire dans l'espace cinéraire du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Gilles KESLICK.

N° L.17.202 du 7 novembre 2017

Concession de terrain cinéraire dans l'espace cinéraire du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Gérard GROLIER.

N° L.17.203 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Fatima BENKIDA-LOUDIN.

N° L.17.204 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Jean-Luc KLEIN.

N° L.17.205 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Jacqueline FOUREUR.

N° L.17.206 du 7 novembre 2017

Concession de case de columbarium dans l'espace cinéraire du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Xavier ARNOULT.

N° L.17.207 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Joël IEHL.

N° L.17.208 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Annie BAUMANN.

N° L.17.209 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Guy MARTIN.

N° L.17.210 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Sylvie BARRAT, née DINET.

N° L.17.211 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Madame Marguerite DJOUDER, née MALARD.

N° L.17.212 du 7 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur René MALTERRE.

N° L.17.213 du 8 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Pascal CHAMPLON.

N° L.17.214 du 8 novembre 2017

Concession de case de columbarium dans l'espace cinéraire du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Alain ANDREY.

N° L.17.215 du 8 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière des Hauts-Buissons de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Bruno FAGANELLO.

N° L.17.216 du 8 novembre 2017

Concession de terrain dans le cimetière du Champ Chardon de Romilly-sur-Seine sur la demande de Monsieur Pierre TROUILLET.

N° L.17.217 du 21 novembre 2017

Contrat de cession « Le concert des Culs Tremprés ».

N° L.17.218 du 29 novembre 2017

Renouvellement de l'adhésion au collectif des ludothèques de l'Aube.

N° L.17.219 du 29 novembre 2017

Revalorisation du montant de la participation financière demandée aux familles dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, à compter du 8 janvier 2018.

N° L.17.220 du 29 novembre 2017

Fixation du montant de la participation financière applicable à compter du 1^{er} janvier 2018 pour les groupes extérieurs bénéficiant d'une activité à la ferme pédagogique.

N° L.17.221 du 29 novembre 2017

Ludothèque de la Maison de l'Enfance – Fixation des droits d'inscription applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

N° L.17.222 du 29 novembre 2017

Mise en place d'une tarification modulée pour les accueils périscolaires s'inscrivant dans le cadre d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement à compter du 1^{er} janvier 2018.

N° L.17.223 du 29 novembre 2017

Revalorisation du montant de la participation financière demandée aux familles pour les séjours dans le cadre des Accueils de Loisirs Sans Hébergement à compter du 1^{er} janvier 2018.

N° L.17.224 du 6 décembre 2017

Contrat de maintenance M1321881A – Système de sécurité incendie – Mairie de Romilly-sur-Seine et Salle des Fêtes François Mitterrand avec la Société DEF – Détection Electronique Française.

N° L.17.225 du 11 décembre 2017

Convention entre la ville de Romilly-sur-Seine et l'Association « Espoir en Tête » représentée par le Rotary Club de Romilly-sur-Seine pour l'organisation d'une séance de projection cinématographique le 9 mars 2018 à 20 heures au Cinéma Eden.

N° L.17.226 du 13 décembre 2017

Contrat cadre de prestations de services avec AGORASTORE SAS, représentée par la Société AS GROUP pour la vente aux enchères en ligne du matériel réformé.

N° L.17.258 du 27 décembre 2017

Revalorisation du montant de la participation financière demandée aux familles relative aux tarifs des classes de découverte pour l'année 2018.

N° L.18.001 du 9 janvier 2018

Contrat de maintenance des logiciels IMAGE, MELODIE ET IBEMOL – Signature d'un contrat avec la Société ARPEGE à 44236 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE.

N° L.18.019 du 24 janvier 2018

Marchés publics passés en vertu de la délégation du Maire.

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne – n° 1701246 – Association de Football Multiculturelle de Romilly – Audience du 5 décembre 2017 – Lecture du 19 décembre 2017 – La requête de l'Association de Football Multiculturelle de Romilly est rejetée - L'AFMR versera à la commune de Romilly-sur-Seine une somme de 1 200 euros au titre de l'article L.761-1 du Code de Justice Administrative.

Précise que ces décisions, entérinées par le Conseil Municipal, ont désormais valeur de délibérations.